

CE QU'IL FAUT RETENIR D'APTIC



UN BIEN COMMUN

Des bénéfices partagés par tous les acteurs (financeurs, bénéficiaires, acteurs de la médiation numérique) portés par un modèle durable et vertueux pour tous. En plus de contribuer à la transition numérique de la société, cela participe à la consolidation du secteur de la médiation numérique.



UNE FACILITÉ D'UTILISATION

Le chèque en papier est utilisable partout en France par le bénéficiaire, quel que soit son niveau de compétence en matière numérique, en le remettant simplement à l'acteur de la médiation numérique. En retour, cet acteur pourra se faire contre payer facilement en ligne.



UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE POUR REVITALISER LES TERRITOIRES

La démarche rend visible la valeur des services rendus de la médiation numérique mais aussi le développement économique produit autour des transitions numériques (relocalisation, pérennité des structures, ancrage de l'écosystème de la médiation numérique...)



INNOVATION SOCIALE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL

Lever des freins à l'emploi, lutter contre l'exclusion numérique, améliorer la maîtrise des outils et usages du numérique chez les citoyens et les organisations, consolider un secteur économique émergent et durable ainsi que des emplois non délocalisables... les chèques #APTIC permettent de répondre à des défis de notre époque par une solution de notre temps.



UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ

Les services rendus sont d'abord qualifiés et validés avant d'être proposés. Côté commanditaire, les utilisations d'#APTIC sont analysées afin de disposer d'un diagnostic pour affiner les interventions. Côté utilisateur, la qualité du service pourra être évaluée.



UNE DÉMARCHÉ SOLIDAIRE

1% des valeurs nominales des #APTIC est versé dans des fonds de coopération territoriale pour le développement des usages sociaux du numérique sur les territoires, permettant de réinjecter des moyens dans le domaine de la médiation numérique.



UNE TRANSPARENCE DU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les commanditaires choisissent leur réseau de distribution (public, usages...) pour intervenir au plus près des besoins identifiés. Ils paient uniquement le service rendu. Si au bout d'un an de validité du chèque celui-ci n'a pas été utilisé, sa valeur sera remboursée au commanditaire.

#APTIC EN BREF

QUI ?

Ceux qui ont un besoin : les bénéficiaires (particuliers, salariés, associations...).

Ceux qui proposent une offre : les acteurs de la médiation numérique – pourvoyeurs de services (Espaces Publics Numériques, Fablabs, Tiers-Lieux, espaces de coworking, maisons de services publics, plateformes itinérantes, Infolabs, classes numériques, Repair Cafés, médiathèques...).

Ce qui font le lien entre les deux : les commanditaires – financeurs (collectivités, établissements publics, CCAS, entreprises, chambres de commerce ou des métiers, clubs d'entreprises...).

QUOI ?

Un chèque culture numérique, sur le modèle du titre restaurant, qui permet de payer totalement ou partiellement un service de médiation numérique.

QUAND ?

Depuis 2017, des chèques #APTIC sont disponibles. Une fois remis au bénéficiaire, ils peuvent être utilisés jusqu'à la fin de l'année en cours.

OÙ ?

Les chèques sont utilisables partout en France dans des lieux de médiation numérique qualifiés #APTIC.

COMMENT ?

Le commanditaire se rend sur la plateforme app.aptic.fr pour commander des chèques #APTIC. Il les distribue ensuite selon ses besoins aux bénéficiaires.

Le bénéficiaire ciblé se déplace sur un lieu qualifié #APTIC et paye totalement ou partiellement le service rendu avec son chèque.

L'acteur de la médiation numérique qui a effectué le service obtient le contre-paiement du chèque sur la plateforme.

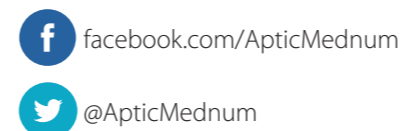
PROPULSÉ PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE :



NOUS SUIVRE :



www.aptic.fr — contact@aptic.fr

#APTIC INFO 05 56 16 48 28

#APTIC LE CHÈQUE CULTURE NUMÉRIQUE



#APTIC

PROPULSÉ PAR MÉDIAS-CITÉ
EN COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS
DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE



RÉPONDRE AUX DÉFIS DES INÉGALITÉS NUMÉRIQUES GRÂCE À #APTIC

Savoir utiliser les outils numériques, connaître et maîtriser le potentiel qu'ils offrent... ces capacités sont très inégalement réparties dans la société française. Aujourd'hui, les citoyens (actuels et en devenir), les demandeurs d'emplois, les entrepreneurs et les acteurs associatifs se trouvent parfois livrés à eux-mêmes pour acquérir ces compétences. Cela pose à la société des défis majeurs de plusieurs ordres puisque ces déficits en matière de culture et usages du numérique représentent :

- **un frein à l'inclusion sociale** ou un facteur d'accroissement des inégalités, car ne pas savoir candidater en ligne à une offre d'emploi, envoyer un e-mail ou faire une recherche sur internet par exemple, sont des facteurs très clairs d'exclusion sociale ;
- **un obstacle à la transition numérique des organisations**, qui passent à côté de potentiels de développement (outils collaboratifs, gain d'efficacité, qualité de vie des salariés, télétravail...). Cela freine également l'évolution des pratiques dans le monde associatif ou l'artisanat par exemple ;

- **une perte d'activité économique et d'emplois** car un certain nombre d'innovations restent lettre morte ou ne sont pas viables économiquement par manque de public en capacité de les utiliser alors même qu'elles répondent à des besoins.

Lien social, culture, citoyenneté, économie... cette situation affecte plusieurs pans de notre société mais cela n'est pas une fatalité.

Il existe en effet des lieux et des acteurs (Espaces Publics Numériques, Fablab, Tiers-Lieux, médiateurs numériques...) capables d'apporter ces compétences, mais ils sont parfaitement méconnus par les populations qui en auraient besoin.

#APTIC répond à ces défis.

#APTIC : UN OUTIL SIMPLE D'UTILISATION AU SERVICE DE TOUS

L'objectif est de mettre en contact des besoins qui posent de réels défis sociaux, culturels et économiques à la société, avec une offre de services existante mais en quête de structuration. Au moyen de « chèques culture numérique », conçus sur le modèle des, titres-restaurant et appelés chèques #APTIC, la population pourra payer totalement ou partiellement les services de médiation numérique éligibles.

DES MILLIERS
DE MÉDIATEURS
NUMÉRIQUES



UNE MULTITUDE
DE SERVICES NUMÉRIQUES
À PROXIMITÉ

1 MÊME MISSION :
ACCOMPAGNER
LES CITOYENS
DANS LES USAGES
DU NUMÉRIQUE

5 400 LIEUX
DE MÉDIATION
NUMÉRIQUE



QUELS SONT LES SERVICES DE MÉDIATION NUMÉRIQUE ÉLIGIBLES ?

Médias-Cité a construit un référentiel national #APTIC de plus de 120 services de médiation numérique.

Ce référentiel propose une nomenclature qui :

- facilite la formalisation des offres de services des acteurs #mednum dans la plateforme #APTIC,
- permet aux commanditaires de disposer d'une terminologie
- permet aux bénéficiaires de se repérer unifiée,
- permet la production de données communes sur les services rendus.

Ce référentiel est disponible sur : referentiel.aptic.fr

UNE NOUVELLE APPROCHE : LA DÉMARCHE QUALITÉ #APTIC:

#APTIC déploie une véritable démarche qualité en 9 points portant sur tout le process #APTIC permettant notamment d'apporter un nouveau regard sur la garantie de présence et de qualité des services.

5 thèmes : Aptitudes, Publics, Territoires, Innovation, Compétences spécifiques. Basé sur un questionnaire, ce process permet de « qualifier » le lieu s'il satisfait aux fonctions-socle fixées dans notre démarche qualité : c'est la démarche « Devenir #APTIC ».

Progressivement, les bénéficiaires pourront partager leurs vécus du service rendu, directement sur la plateforme #APTIC.

L'intégralité de la démarche qualité est disponible sur qualite.aptic.fr

LE FONCTIONNEMENT D'#APTIC

LA PLATEFORME APTIC.FR

C'est l'outil de commande et le tableau de bord

- habilite les services de médiation numérique payables en chèques #APTIC
- cartographie les services sur le territoire
- édite les chèques #APTIC.

ACTEUR DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

C'est le professionnel qualifié, artisan de la médiation numérique

- demande son éligibilité sur Aptic.fr
- reçoit le Kit #APTIC
- présente son offre de service
- accueille et rend le service
- se rend sur la plateforme Aptic.fr pour être contre payé.

+ Qui sont les acteurs ?

Espaces Publics Numériques, Fablabs, Tiers-Lieux, espaces de coworking, maisons de services publics, plateformes itinérantes, Infolabs, classes numériques, Repair Cafés, médiathèques...

+ Que leur apporte #APTIC ?

- > Une identification facile et gratuite auprès du public et des commanditaires en faisant connaître leur offre de services.
- > Un moyen simple de diversification de leurs ressources.

UTILISATEUR

C'est le bénéficiaire et le « client » (porteur du moyen de paiement)

- reçoit le chèque #APTIC
- choisit le service dont il a besoin
- paye entièrement ou partiellement le service avec des chèques #APTIC.

#APTIC

COMMANDITAIRE

C'est un financeur et un accélérateur de la transition numérique

- commande des chèques #APTIC
- définit, s'il le souhaite, des règles de distribution et d'utilisation des chèques commandés (sur un territoire ciblé, dans un type de lieux précis, pour une catégorie de service de médiation numérique définie...).

+ Qui sont les commanditaires ?

Collectivités, établissements publics, CCAS, entreprises, chambres de commerce ou des métiers, clubs d'entreprises...

+ Que leur apporte #APTIC ?

- > Une visibilité : l'identité visuelle du payeur est imprimée sur les chèques #APTIC pour une reconnaissance directe de son implication et intervention.
- > Une transparence dans l'utilisation de leur investissement :
 - une analyse précise de l'emploi des chèques grâce à l'identifiant unique de chaque coupon et l'obligation de renseignement de leur utilisation par celui qui exécute le service
 - un remboursement de la valeur des coupons inutilisés après un an (période de validité).
- > Une implication dans les politiques de transition numérique :
 - choix du réseau de distribution (publics, lieux, acteurs...)
 - contribution à la montée en compétence des citoyens et à la relocalisation du développement économique
 - participation à la consolidation du secteur de la médiation numérique.

FOCUS SUR : LE KIT #APTIC

LES SERVICES #APTIC VISIBILITÉ

Référencement et mise en avant

PILOTAGE

Bilan annuel d'activité téléchargeable
Réception d'appels à candidature de commanditaire de votre territoire aux besoins ciblés

LES ÉQUIPEMENTS #APTIC UNE DOUCHETTE

Pour scanner les chèques #APTIC

DES OUTILS DE COMMUNICATION

Pour promouvoir vos services de médiation numérique.

